



Paris, le 31 mai 2024

« Photovoltaïque : anatomie d'une nouvelle ère » : une 9<sup>ème</sup> édition record avec plus de 500 participants à Montpellier lors du Colloque national photovoltaïque organisé par le Syndicat des énergies renouvelables (SER).

**Souveraineté industrielle, agrivoltaïsme, innovation, solarisation des bâtiments, renforcement des réseaux, emplois et compétences... autant de thèmes qui ont été débattus ce jeudi 30 mai à l'occasion du Colloque national photovoltaïque. L'actualité brûlante du photovoltaïque a attiré en masse les acteurs de la filière dont le Colloque annuel marque ainsi une 9<sup>ème</sup> édition record !**

Si les interventions de la matinée ont permis de rassurer la filière, à court terme, sur l'évolution potentielle de l'arrêté tarifaire applicable au segment des toitures, hangars et ombrières (arrêté tarifaire dit « S21 »), les acteurs demeurent très vigilants sur la nécessité de ne pas casser la dynamique de développement d'un segment qui a largement fait ses preuves en bénéficiant aux territoires et au monde agricole en particulier.

Le SER se réjouit de l'annonce faite d'une présentation au mois de juin au Conseil Supérieur de l'Energie du futur arrêté applicable aux projets situés sur terrains dégradés (dit « S24 »), plusieurs fois annoncé et très attendu également pour le déploiement du solaire au sol.

C'est en combinant l'ensemble de ces dispositifs avec celui des appels d'offres que les trajectoires de développement du solaire photovoltaïque en France pourront être respectées, conformément au rythme réaffirmé par le Gouvernement le mois dernier lors de la signature du Pacte Solaire à Manosque.

Au lendemain de l'adoption du règlement européen *Net Zero Industry Act* (NZIA), la sécurisation d'un tissu industriel français et européen est cruciale pour la soutenabilité et la pérennité de cette filière d'avenir. A cet égard, la filière souhaite poursuivre un travail étroit avec l'ensemble des services de l'Etat et des autres partenaires (régulateur, gestionnaires de réseaux) pour faire du solaire un axe essentiel d'une stratégie industrielle forte. Et en toute logique, elle se félicite de l'annonce de la mise en œuvre par le Gouvernement de critères de résilience dans les procédures de soutien qui va permettre de concrétiser les engagements pris dans le Pacte Solaire.

Replays à venir sur la chaîne YouTube du SER : <https://www.youtube.com/@SER-EnR>

*« Cette journée a été enrichissante, tant par la qualité des intervenants que par la pertinence des échanges et la vague d'optimisme qui a émané des débats. Le nombre de participants démontre aussi l'extraordinaire vitalité de la filière solaire française. Il ne lui manque qu'une vision claire, portée dans une loi de programmation ambitieuse, et un cadre réglementaire stable, pour mobiliser tout son potentiel », déclare Jules Nyssen, président du SER. « Il est plus que jamais nécessaire de conserver un dialogue régulier entre la filière et l'administration et d'éviter à tout prix la politique des stop and go. Le solaire est l'énergie de ce siècle, nous ne devons pas passer à côté », ajoute Xavier Daval, président de la Commission solaire du SER.*

**Contact presse :**

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00  
Cynthia KARI – 07 87 14 71 26  
[service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr)

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr) **in** [Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/ser-enr)

